Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20261109-2026_060-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

N° 2026-060

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.
Date de convocation : 23 octobre 2026
Présents : Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY, Stéphanie BERGOT, Martial CLAVIER, Elise DUBOIS, Erwan JAN, Annie LE GUEN, Hervé LE GUEN, Jocelyn LE GUEN, Sylvie LE LOUARN, David MASSON, Matthieu MERCEUR, Sébastien ROPERS, Monique TANGUY

Excusé(es) : Guillaume LÉAUSTIC

Secrétaire de séance : Stéphanie BERGOT

OBJET : Avis relatif au projet d'extension de l'élevage porcin et plan d'épandage du GAEC TREGUER au lieu dit Keroudy à Milizac-GUIPRONVEL

Le GAEC TREGUER a déposé le 24 septembre 2026 un dossier de demande d'autorisation environnementale visant l'extension de son atelier porcin sur le site de Keroudy à Milizac-Guipronvel.

Ce dossier est soumis à la procédure de consultation prévue par le Code de l'environnement.

La commune de Coat-Méal étant située dans un rayon de 3 km autour de l'installation et/ou concernée par le plan d'épandage lié à ce projet.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur le projet.

Le Maire de Coat-Méal :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée sur le site https://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
COAT-MEAL, le 09 novembre 2026
Le Maire,
Martial CLAVIER

MAIRIE DE COAT-MEAL
29870